

# ARRETE MUNICIPAL n° AC 2023.145

**Objet :**  
**Installation d'un échafaudage au**  
**982 route d'Epagny**

**Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,**

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieur et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ◆ Vu la demande présentée par l'**Ets Jean-Philippe PAUL à Saint-Eustache (0450320489)**, pour permettre l'installation d'un échafaudage, sis au 982 route d'Epagny 74410 ST JORIOZ.
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

L'entreprise **Jean-Philippe Paul** sise **Saint-Eustache** est autorisée à installer un échafaudage, qui débordera sur le trottoir au niveau du 982 route d'Epagny (M.DELOZANNE) en partie latérale et aérienne **du 20/07/2023 au 25/08/2023**, afin d'effectuer une réfection de toiture.

### **Article 2 :**

La circulation des véhicules ainsi que la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise **Jean-Philippe Paul**.

### **Article 3 :**

La pré signalisation et la signalisation réglementaires seront mises en place par l'entreprise **Jean-Philippe Paul**

### **Article 4 :**

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de ce présent arrêté.  
Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
  - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la Directrice des services techniques de Saint-Jorioz,
  - ✓ Le demandeur : [snapman@snapclimbing.com](mailto:snapman@snapclimbing.com)

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie

A SAINT-JORIOZ  
Le 17.07.2023

Le Maire

Michel BEAL



Pour le Maire et par délégation,  
Le 1er adjoint  
André SAINT-MARCEL